

Mauvaises nouvelles du front du conseil départemental

Le département devrait accorder 1,2 M € pour le financement de la future maison médicale avenue Foch. Nous avons voté pour la convention correspondante le 17 octobre dernier.

Mais cela ne fera pas oublier les annonces des dernières semaines émanant du CD78 :

- Suspension du programme Prior Yvelines pour les aides en matière de politique de la ville
- Suppression de la subvention accordée en avril 2020 de 1 M€ pour la création de 20 logements locatifs sociaux boulevard Barbusse
- Fermeture annoncée de la PMI de Houilles, qui sera regroupée avec celle de Chatou

La raison ? La baisse des droits de mutation à titre onéreux, représentant près d'un tiers des recettes perçues par le département, qui oblige son président, Pierre Bédier, à faire des « choix drastiques ».

Il y a un précédent récent en termes de cure d'austérité : après sa réélection en juin 2015, alors qu'il avait pourtant voté une hausse de +66% de la taxe foncière, le CD78 avait décidé dès 2016 de coupes sombres dans l'exercice de ses compétences obligatoires : fermeture de plusieurs dizaines de PMI dans les Yvelines, baisse de la dotation à la culture, suppression de la moitié des structures intervenant dans la prévention de la délinquance ...

Rappelons que ces dernières années, 40% des dépenses réalisées par le département n'étaient pas obligatoires. Ce qu'il a dépensé indûment, il tente maintenant de le reprendre. Ce sont encore une fois les Yvelinois qui en paieront le prix.

Les Elus Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire
LesElusAces@mailo.com
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles